

Le 15 août 2023

Monsieur Christian Dubé
Ministre de la Santé des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

PAR COURRIEL

Copie conforme :

Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux

Luc Provençal, député de Beauce-Nord, président de la Commission de la Santé et des services sociaux

André Fortin, député de Pontiac, porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé

Vincent Marissal, député de Rosemont, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé

Joël Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé, services sociaux et de soins à domicile

Objet : Réflexions en lien avec le nom de l'Agence Santé Québec créée par le projet de loi 15

Monsieur le Ministre,

En juin dernier, le nom de l'Agence Santé Québec a fait l'objet de discussions entre les parlementaires pendant l'étude détaillée du projet de loi 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*. Nous souhaitons, par la présente, nourrir votre réflexion sur la question, afin que la mission des services sociaux soit bien représentée, non seulement dans le nom de la future Agence, mais également dans sa gouvernance, sa structure, ses finalités et son financement.

Depuis les 50 dernières années, au Québec, les services publics en matière de santé et de services sociaux sont en constante évolution. Dès la création du ministère des Affaires sociales en 1971, les missions de la santé et du bien-être social étaient intégrées à l'intérieur d'un même ministère. Cette intégration qui fut formalisée et confirmée en 1985 par la nouvelle appellation « ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) » était alors le reflet d'une compréhension fine, apportée par le rapport Castonguay et des rapports subséquents, de la nature éminemment sociale de plusieurs problématiques de santé, ce qu'on appelle aujourd'hui communément les déterminants sociaux de la santé. C'est aussi à cette période que l'on prit conscience de l'importance de décentraliser les services, tout en mobilisant les populations locales et les communautés dans la prise en charge de leurs problématiques sociales ou de santé.

Nous avons la profonde conviction que ce modèle intégré est encore aujourd'hui viable et souhaitable, dans la mesure où les missions « santé » et « sociale » sont bien soutenues et actualisées dans une logique de complémentarité. Force est de constater toutefois que les réformes des 20 dernières années, notamment celle de 2015, ont considérablement affaibli la mission sociale, la subordonnant petit à petit à la mission sanitaire.

L'érosion du modèle des CLSC ainsi que la disparition de la gouvernance spécifique des services sociaux spécialisés ont contribué à la détérioration graduelle de la mission sociale. L'omniprésence des enjeux criants en santé dans la sphère publique a retenu prioritairement l'attention des dirigeants du réseau, reléguant ainsi au second plan le soutien et le développement des services sociaux.

Les deux grands champs qui forment la mission intégrée du ministère de la Santé et des Services sociaux sont bien reflétés dans les universités qui forment le personnel clinique du réseau. Les disciplines du domaine social et celles du domaine de la santé relèvent de facultés différentes. D'ailleurs, les facultés de médecine sont bien représentées dans les instances de gouvernance du réseau, notamment celles des Réseaux universitaires intégrés de santé et services sociaux. Il devrait aller de soi que les facultés des sciences humaines et sociales le soient à titre égal. À chaque occasion la dimension sociale a dû jouer du coude pour trouver sa place, notamment lors de la création de l'INESSS, qui au départ n'était destinée qu'à la santé physique.

Il est important de comprendre que la simple intégration de disciplines ou de titres d'emploi du domaine social dans une instance de gouvernance clinique interdisciplinaire, organisée selon une logique hospitalière, sera insuffisante pour garantir le développement des services sociaux. La mission du bien-être social a sa propre logique, celle de viser l'intégration sociale et le développement des personnes, des familles et des groupes ; d'accroître leur bien-être ; de favoriser leur participation et d'adapter les environnements à leurs besoins ; de garantir la protection des populations et des groupes vulnérables. Les problématiques sociales, si on les néglige, exacerbent, voire créent, des problèmes de santé. Par exemple, les carences alimentaires, plus courantes dans les familles vivant dans la précarité économique, rendent plus probable l'apparition d'une maladie chronique comme le diabète ou la haute pression.

L'insécurité alimentaire engendre par ailleurs du stress et de l'inquiétude, qui ont des effets dommageables pour la santé¹.

La détresse psychosociale peut conduire à de la négligence envers de jeunes enfants, à des situations de violence conjugale, à l'itinérance ou encore au suicide. Les situations de violences sexuelles ou physiques commises envers des enfants ne peuvent trouver une seule réponse par le secteur médical, aussi important soit-il. Les quelque 140 000 signalements transmis aux DPJ du Québec dans la dernière année ne résultent pas de la difficulté d'accès à un médecin de famille ou de mini-hôpitaux. Les services sociaux méritent une reconnaissance pleine et entière et un financement à la hauteur des besoins grandissants à l'échelle du Québec.

Nous proposons que la nouvelle agence porte le nom **Santé et Services sociaux Québec**. Il va cependant de soi que l'intégration des services sociaux ou de la mission du bien-être social au titre de l'Agence Santé Québec n'est pas seulement une question de dénomination. Il s'agit ici d'une question fondamentale d'affirmation et de reconnaissance des deux grandes missions complémentaires et indissociables qui relèvent du ministère de la Santé et des Services sociaux.

En espérant que cette lettre nourrisse vos réflexions et celles des autres parlementaires, nous demeurons disponibles pour en discuter davantage.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations les plus distinguées.

Les 60 cosignataires²

Cécile Arbaud, directrice générale, Dans la rue

Nancy Audet, journaliste, animatrice, auteure, conférencière, marraine de la Fondation des jeunes de la DPJ et porte-parole du programme de mentorat 16-21 pour l'organisme Grands frères, Grandes sœurs du Québec

Thomas Bastien, directeur général, Association pour la santé publique du Québec

Benoit Bernier, co-fondateur et directeur Développement, Déclic

Aline Bogossian, professeure agrégée, École de travail social, Université de Montréal

Marie-Ève Brousseau, chargée de Projet – Mobilisation, Coalition Jeunes+

Rosemary Carlton, professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal

Anick Charland, représentante du Conseil d'administration, Centre Amitié, Ressources et Entraide pour la Jeunesse (C.A.R.E. Jeunesse)

Johanne Cooper, directrice générale, Maison la Tangente

Jessica Côté-Guimond, co-fondatrice et directrice, Collectif Ex-Placé DPJ

Sylvie Cusson, directrice des soins infirmiers retraitée, réseau de la santé et des services sociaux, consultante

Paule Dalphond, directrice générale, Regroupement des Auberges du Cœur du Québec

Jérôme di Giovanni, président, Alliance des patients pour la santé

Caroline Dufour, coordonnatrice, Coalition Jeunes+

¹ Mikkonen, J. et Raphael, D. (2011). *Déterminants sociaux de la santé : les réalités canadiennes*. École de gestion et de politique de la santé de l'Université York. https://thecanadianfacts.org/Les_realites_canadiennes.pdf

² Les cosignataires ont tous œuvré plusieurs années dans le réseau de la Santé et des Services sociaux et dans le milieu communautaire. Ils ont vécu plusieurs réformes, avec leurs avancées et leurs reculs, notamment pour les populations en contexte de vulnérabilité, dont le bien-être et la santé sont menacés. Ils sont extrêmement préoccupés par les reculs des services sociaux depuis les dernières années, tant au niveau des services de proximité que des services spécialisés.

Danièle Dulude, PDGA retraitée des services sociaux et de la réadaptation, présidente de la Fondation du Centre jeunesse de Laval

Benoit Duplessis, président, Regroupement des Fondations en protection de la jeunesse du Québec

Tonino Esposito, professeur agrégé et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en services sociaux pour les enfants vulnérables, École de travail social, Université de Montréal

Dr. Gilles Fortin, médecin et ex-commissaire de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Geneviève Gagnon, directrice programmes, impact et relations avec la communauté, Fondation des Jeunes de la DPJ

Nathalie Garon, directrice générale adjointe et cadre supérieure retraitée de la santé et des services sociaux

Gabriela Gomez, M. ED, SEP, Director of Counseling Services, À deux mains/Head and Hands

Pierre Hamel, président, Regroupement provincial des comités des usagers

Marie-Laure Hemery, présidente pour l'Association des spécialistes en médecine préventive du Québec

Lesley Hill, directrice générale et cadre supérieure retraitée de la santé et des services sociaux et ex-commissaire de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Jean-Pierre Hotte, directeur général retraité de l'Association des centres jeunesse du Québec et consultant

Leigh Johnston, directrice générale adjointe retraitée de la santé et des services sociaux

Emmanuelle Khoury, professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal

Julie Laflamme-Desgroseilliers, coordonnatrice, TAPAJ Québec

Denis Lafortune, professeur titulaire, École de criminologie, Université de Montréal et directeur scientifique de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté

Mylène Leblanc L., avocate en droit de la jeunesse, Leblanc avocate, cabinet d'avocats

André Lebon, consultant et ex-vice-président de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Edward Lee, professeur agrégé, École de travail social, Université de Montréal

Myriam Lepage-Lamazzi, coordonnatrice, Mouvement Jeunes et santé mentale

Marie-Noëlle L'Espérance, directrice Prévention, intervention et programmes cliniques, Dans la rue

Sonia Lombart, co-fondatrice et directrice générale, Déclic

Pierre Lynch, président, Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées

Sue-Ann MacDonald, PhD, MSW, Professeure agrégée, École de travail social, Université de Montréal

Pierre-Paul Malenfant, T.S., président, Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Varda Mann-Feder, professeure titulaire, Applied Human Sciences, Université de Concordia

Benoit Marchessault, directeur général retraité de la santé et des services sociaux

Judy Martin, Executive director, Fondation Hylcan

Amélie Maugère, professeure agrégée, École de travail social, Université de Montréal

Pierre-Paul Milette, Adm.A, directeur général adjoint retraité de la santé et des services sociaux, président du conseil d'administration du CISSS de Laval et président du comité délibératif permanent services sociaux et santé mentale de l'INESSS

Rossio Motta Ochoa, professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal

André-Anne Parent, professeure agrégée, École de travail social, Université de Montréal

Marie-Laurence Poirel, professeure agrégée, École de travail social, Université de Montréal

Marie-Andrée Poirier, professeure titulaire, École de travail social, Université de Montréal

Jean-Marc Potvin, PDGA retraité des services sociaux et de la réadaptation et ex-commissaire de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Annie Pullen Sansfaçon, professeure titulaire, École de travail social, Université de Montréal

Josée Rioux, criminologue, présidente, Ordre des criminologues du Québec

Alain Saint-Pierre, directeur général adjoint retraité des services sociaux et consultant

Christian Samoisette, président, Association du personnel d'encadrement du Réseau de la santé et des services sociaux (APER)

Félix-David Soucis, ps. Éd., président, Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec

Maryse Soulières, professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal

George Tarabulsy, PhD, professeur titulaire, École de psychologie, Université Laval et directeur scientifique, Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles
CIUSSS de la Capitale Nationale

Danielle Tremblay, ex-directrice de la protection de la jeunesse et ex-commissaire de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Carole Trempe, présidente-directrice générale, Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux

Michael Udy, directeur général retraité des services sociaux et consultant

Mikah Youbi, directeur, Renaître de la Rue

Nicolas Zorn, ambassadeur du Regroupement des fondations pour la protection de la jeunesse du Québec